

DELEGATION DE Monsieur Marik FETOUH

D-2019/163

Egalité et Citoyenneté. Soutien aux initiatives associatives en faveur des commémorations de l'esclavage, la traite négrière et leurs abolitions. Adoption. Autorisation.

Monsieur Marik FETOUH, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux a été le 2ème port négrier français, après Nantes. L'indispensable travail de mémoire a commencé il y a plusieurs années après une longue période de silence et d' « oubli de réserve ». Depuis 2005, plusieurs actions menées par la Ville témoignent d'un dynamisme enclenché et renouvelé sur le terrain mémoriel : la mise en place du Comité de réflexion sur la Traite des Noirs à Bordeaux en 2005, l'inauguration d'une plaque commémorative sur les quais des Chartrons en 2006, l'inauguration du square Toussaint Louverture en 2005, l'ouverture des salles dédiées à la traite et à l'esclavage au sein du Musée d'Aquitaine en 2009, la constitution d'une nouvelle Commission mémoire en juin 2016 et la remise de son rapport en mai 2018. L'objectif étant de (re)penser la manière de toujours mieux saisir la traite, l'esclavage et leur mémoire au sein de l'espace public bordelais.

Ce travail de mémoire est nécessaire parce que le racisme et les discriminations prennent ancrages sur des théories élaborées pour justifier le traitement inhumain qu'ont subi des millions de personnes. La journée du 10 mai a été instituée en 2006 par le président de la République française, Jacques Chirac, comme date officielle pour la commémoration de l'esclavage, de la traite négrière, et de leurs abolitions. L'engagement de la Mairie de Bordeaux se traduit par l'organisation d'événements autour du 10 mai. Afin d'encourager les initiatives et les projets autour des commémorations de l'esclavage, de la traite négrière et leurs abolitions, un appel à projet est lancé pour la 4^{ème} année consécutive. Ouvert à toutes les associations domiciliées ou proposant ses activités sur le territoire bordelais, il donnera lieu à l'organisation de deux semaines de manifestations.

Dans ce cadre, la Ville souhaite soutenir les associations présentant des projets sur cette thématique en leur apportant deux types d'aides : des conseils et appuis au montage de leur projet, mais aussi une possibilité de financement pour les projets lauréats.

Les projets retenus figureront dans la programmation de la Semaine de la mémoire qui se tiendra du 6 au 17 mai 2019.

Le jury composé d'élus de la Ville de Bordeaux et de services municipaux, a auditionné chaque porteur de projet déclaré recevable à l'issue d'un premier tour de sélection. Les critères de sélection sont les suivants :

- L'originalité du projet,
- La faisabilité du projet,
- La présentation du projet,
- La pertinence du projet au regard de l'appel à projet.

Pour cette année, 21 projets ont été reçus.

Réuni le 27 mars 2019, le jury a auditionné 18 porteurs de projets. Parmi eux, le jury a choisi de soutenir par une aide financière 10 projets.

L'attribution des subventions, pour un montant total de 12 682 euros, est répartie comme suit :

Nom de l'association	Intitulé du projet	Synthèse du projet	Prix attribué
Compagnie Man Lala	Mary Prince : récit autobiographique d'une esclave antillaise	Spectacle basé sur le témoignage de l'esclave Mary Prince	1782,00 €
Haïti en vie	Marronnage et résistance en Haïti	Exposition de peinture, conférence sur la résistance en Haïti et mise en scène de textes littéraires	1000,00 €
Collectif du 10 mai	Un voyage dans le temps de l'abolition de l'esclavage	Exposition autour de l'esclavage et l'abolition	800,00 €
Parlay films	Modeste ou l'histoire d'Al Pouessi	Création d'un film documentaire sur la vie de Modeste Testas	1500,00 €
Institut des Afriques	Noirs et esclavage : briser les représentations	Conférence autour du livre « Noir entre peinture et histoire »	300,00 €
Association Kalina'Go	A la découverte des tambours croisés	Concert de tambours	1000,00 €
Ambyans Twopical	Histoire d'esclave	Exposition, prises de parole dans la reproduction d'un village d'esclaves	1500,00 €
Excell'Art	Conférence musicale et concert en hommage à Mahalia Jackson	Conférence et concert assurés par une chanteuse de gospel, un chef de chœur et un pianiste	1500,00 €
L'A Cosmopolitaine	Village de la mémoire et pique-nique républicain	Coordination du village de la mémoire, square Toussaint Louverture	2000,00 €
les jardins d'ici et d'ailleurs	Haïti chérie : raconte-nous ton histoire	Lecture chorégraphiée représentant les acteurs connus et méconnus ayant contribué à l'indépendance d'Haïti	1300,00 €
			12 682 €

Ces dépenses sont déjà prévues au Budget de l'année 2019 Promotion Egalité Diversité Citoyenneté – Compte 6574 – Fonction 422.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser ces subventions à chaque association, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

D-2019/164

Egalité et Citoyenneté. Inscription de la Ville de Bordeaux comme membre fondateur de la future Fondation pour la mémoire de l'Esclavage. Adoption. Autorisation.

Monsieur Marik FETOUH, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

M. Jean-Marc Ayrault, président de la mission de la mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions, chargé de préfigurer la future Fondation pour la mémoire de l'esclavage a proposé à 28 collectivités, parmi lesquelles la Ville de Bordeaux, engagées dans un travail de mémoire, de devenir membre fondateur de cette future institution qui sera créée en 2019 par décret en Conseil d'Etat, sous la forme juridique d'une Fondation reconnue d'utilité publique.

Pour devenir fondatrice, la collectivité doit s'engager à verser une dotation initiale de 10 000 € à la Fondation. Aucune autre cotisation ou participation au fonctionnement de ladite Fondation ne sera demandée à la collectivité.

Depuis 2005, Bordeaux s'est engagée dans une politique mémorielle nécessaire à la lutte contre le racisme et importante pour un meilleur vivre ensemble. L'indispensable travail de mémoire s'est ainsi peu à peu renforcé après une longue période de silence. A ce titre, la semaine de la mémoire 2019 permettra d'inaugurer nombre d'actions proposées et validées par commission mémoire dans son rapport remis au maire de la ville au mois de mai 2018. En cela, l'intégration de la Ville de Bordeaux comme membre fondateur de la future Fondation pour la mémoire de l'esclavage présente un intérêt majeur pour notre collectivité car s'inscrivant dans la continuité des actions jusqu'à présent réalisés.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Accepter que la Ville de Bordeaux siège au sein du Conseil des territoires de la Fondation ;
- Contribuer à hauteur de 10 000 euros au capital de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage ;
- Consigner cette somme de 10 000 euros auprès de la Caisse des dépôts et consignations, la Fondation n'étant pas encore juridiquement existante. Cette somme sera versée à la Fondation pour la mémoire de l'esclavage dès la publication du décret portant sa reconnaissance d'utilité publique ;
- Désigner les représentants de la Ville ci-après en tant que membres de droit au sein du conseil des territoires de la Fondation :

Titulaire : M. Marik Fetouh

Suppléant : M. Yoann Lopez

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. le MAIRE

Monsieur FETOUH.

M. FETOUH

Rapidement, cette fondation a été proposée par Jacques CHIRAC en 2006, reprise par François HOLLANDE en 2016. Promise dans le concret par Emmanuel MACRON en 2018, elle va voir le jour dans quelques semaines. Elle a pour projet d'établir un pont entre l'Europe, l'Amérique, les Antilles et l'Afrique à diffuser la connaissance de l'esclavage, la traite, et du combat et les abolitionnistes à réfléchir à l'édification d'un mémorial aux esclaves.

M. le MAIRE

Très beau projet qui est porté par Jean-Marc AYRAULT. Comme l'a dit Marik FETOUH, on s'associe.

Madame JAMET.

MME JAMET

Monsieur le Maire, chers collègues, bien entendu nous voterons pour cette délibération et trouvons que ceci est une très bonne initiative. Par contre, je voulais revenir sur le fait que cela faisait plus d'un an que l'on avait reçu le rapport de la commission Mémoire pour la traite et l'esclavage, et qu'à ce jour, on n'a pas encore vu de réalisation très concrète. Par exemple, une qui me semblait assez facile à mettre en œuvre, c'est celle pour la position de plaque sur les noms de rues, expliquant ce qui s'était passé à une certaine époque. Je voudrais savoir où en est le projet, et quand cela va être réalisé ? Je vous remercie.

M. le MAIRE

Avant l'été, il y aura une présentation de toutes les actions sur ces sujets-là, les 10 ou 15 actions, faire un point d'avancée. Et comme cela, on vous précisera les dates, les actions et ce qui relève du monument, mémorial, les plaques de rue.

Monsieur FETOUH.

M. FETOUH

Oui, sur le plan d'action, il y a 9 actions qui avancent très bien, notamment on aura l'inauguration du buste de Modeste TESTAS, l'esclave haïtienne achetée par des Bordelais. Ce sera le 10 mai lors de la journée commémorative.

Sur les plaques des noms des rues, effectivement, il y avait un engagement à pouvoir apposer une deuxième plaque. Pas changer les noms des rues, mais apposer une deuxième plaque avec l'explication de la raison pour laquelle la personne a été honorée, mais aussi son rôle dans la traite négrière et l'esclavage. Pour ceci, on a besoin de l'accord des propriétaires des immeubles parce que, quand on pose une plaque d'un nom de rue, on a le droit, mais quand on pose une plaque supplémentaire, il faut l'accord des propriétaires. Donc, cela explique des délais un peu plus longs.

M. le MAIRE

Merci. Monsieur JAY.

M. JAY

Monsieur le Maire, chers collègues, je voterai pour cette délibération. Le commerce des esclaves est un commerce abominable et honteux. Les actions pour la mémoire proposées et leur financement ne suscitent aucune objection de ma part. Comme lors du précédent débat sur cette question, j'insiste pour exprimer mon regret que rien ne soit prévu pour rappeler et honorer ceux qui, à Bordeaux, se sont battus contre la traite négrière. Cette fois-ci, je voudrais parler d'Armand GENSONNÉ, Député de la Gironde, né à Bordeaux, membre de la Société des amis des Noirs, créée avant la Révolution. GENSONNÉ n'a pas de nom de rue à Bordeaux. Voilà une action que l'on pourrait faire. J'avais prévu de vous lire une lettre de GENSONNÉ, mais cela serait peut-être un peu long. Je vais juste vous lire la conclusion.

M. le MAIRE

Oui, ou vous l'adressez à Monsieur FETOUH simplement.

M. JAY

Juste la chute. GENSONNÉ explique que les Bordelais sont opposés à l'esclavage et il conclut sa lettre en disant, il l'écrit en 1791 : « Cette opinion à Bordeaux ne peut être douteuse, et à l'exception d'un petit nombre de négociants séduits par les caresses des colons ou abusés sur les vrais intérêts du commerce, etc. »

GENSONNÉ est mort guillotiné à 35 ans, peut-être à cause de sa relative modération dans une période particulièrement troublée. GENSONNÉ avait aussi défendu la modération de la République sur la question vendéenne. Je vous rappelle que la Révolution a commis un génocide en Vendée. J'avais prévu une intervention un peu longue, peut-être.

Je vais résumer. Je souhaite que la Fondation à laquelle nous adhérons lutte pour défendre la mémoire de toutes les formes d'esclavage dont la traite orientale qui a duré du VII^e au XX^e siècle, et contre les formes actuelles d'esclavage qui se poursuivent dans différents pays du monde.

M. le MAIRE

Merci. S'agissant des noms de rues, il y a une commission dédiée. Si vous en faites la proposition, ce sera étudié par la commission Viographie.

Madame DELAUNAY, après, je redonnerai la parole à Marik FETOUH.

MME DELAUNAY

Je suis extrêmement sensible à ce que Monsieur JAY rende hommage à GENSONNÉ, mais comme tous les députés girondins de la Révolution, tous l'ont été pas modérés, modérés, il a été guillotiné, mais tous les autres aussi. Je ne crois pas que la modération ait beaucoup compté.

M. le MAIRE

Oui, Monsieur FETOUH.

M. FETOUH

Nous, au niveau de la commission Mémoire, on est demandeur de toutes les personnalités qui auraient participé à défendre l'abolition de l'esclavage. On examinera la proposition que vous faites. Effectivement, c'est *in fine* la commission Viographie qui prend décision, et je pense que Jean-Louis DAVID regardera cela avec toute la bienveillance nécessaire. On a proposé à la commission Viographie d'honorer André-Daniel LAFFON DE LADEBAT qui, le 26 août 1788, s'est fait remarquer par un discours sur la nécessité des moyens de détruire l'esclavage dans les colonies à l'Académie royale des sciences belles-lettres et arts de Bordeaux. Donc, effectivement, on a une proposition, mais on n'est pas fermés à de nouvelles propositions.

M. le MAIRE

Merci. On passe aux voix. Qui est d'avis d'adopter cette adhésion ? Tout le monde. Pas d'abstentions ? Pas de votes contre ?

Point suivant.

MME GIVERNAUD

Délibération 166 : « Plan de prévention et de lutte contre les LGBTPHOBIES. Adoption. Autorisation. »

Je précise que je remplace Madame Cécile MIGLIORE qui a dû partir.

M. le MAIRE

On avait remarqué.

MME GIVERNAUD

Oui, mais il faut que je le dise *a priori* pour le PV, pour le procès-verbal. C'est cela ?

M. le MAIRE

D'accord.

D-2019/165

Egalité et Citoyenneté. Soutien aux initiatives associatives en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes. Adoption. Autorisation.

Monsieur Marik FETOUH, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux promeut, depuis plusieurs années, une politique transversale en direction des associations qui portent des initiatives en faveur du vivre ensemble, de la prévention des discriminations et de la promotion de l'égalité sur le territoire bordelais. La lutte contre les violences faites aux femmes constitue un axe important de ces thématiques.

A ce titre, la Ville a décidé de soutenir le projet de l'association « Stop aux Violences Sexuelles – 33 » concernant la mise en place d'ateliers thérapeutiques d'escrime à destination de femmes qui ont été victimes de violences sexuelles. Ce travail thérapeutique a pour objectif de favoriser la guérison du traumatisme corporel et sensoriel des victimes à travers la parole, la pratique de l'escrime et des exercices psychocorporels. Dix ateliers seraient programmés sur l'année.

Le soutien accordé à ce projet est de 2 000,00 euros.

Ces dépenses sont envisagées sur les crédits disponibles et déjà prévues au Budget de l'année 2019 Promotion Egalité Diversité Citoyenneté – Compte 6574 – Fonction 422.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser cette subvention à l'association Stop aux Violences Sexuelles - 33, comme indiqué ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

D-2019/166
Plan de prévention et de lutte contre les LGBTPHOBIES .
Adoption. Autorisation.

Monsieur Marik FETOUH, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les discriminations constituent une grave entrave à la cohésion sociale et portent atteinte à la dignité de la personne humaine. Elles sont prohibées par de nombreux textes nationaux et internationaux.

Malheureusement, de nombreux actes homophobes et transphobes sévissent sur toute la France, et même dans notre ville. Des agressions particulièrement violentes ont en effet touché plusieurs personnes ces derniers mois, et occasionné des interruptions temporaires de travail. La dernière en date s'est déroulée le 8 février 2019 rue de Cursol. Trois jeunes hommes ont été insultés et roués de coups alors qu'ils discutaient devant un bar. Dès le 11 février, j'avais reçu les victimes en présence de Frédéric Pottier, Délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine antiLGBT. Le même jour, Alain Juppé condamnait fermement ces violences et s'engageait à l'adoption rapide d'un plan d'actions contre les LGBTphobies.

La Ville de Bordeaux soutient depuis plusieurs années les associations qui viennent en aide aux victimes des LGBTphobies. Depuis 2014, elle finance de nombreuses initiatives contre ces fléaux, à l'occasion de la Quinzaine de l'égalité et de l'IDAHOT (Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie).

En 2018, l'Observatoire bordelais de l'égalité s'est doté d'une commission LGBT composée des associations et de chercheurs en sciences sociales. Cette commission a lancé une enquête en ligne sur les LGBTphobies ressenties dans la ville afin de bâtir le plan d'actions soumis au Conseil municipal aujourd'hui. Elaborée par des chercheurs de l'Université de Bordeaux, elle a reçu 1640 réponses, confirmant la réalité des discriminations vécues par les personnes LGBT à Bordeaux.

Il ressort de cette dernière, dont les résultats définitifs seront communiqués lors de l'édition 2019 de l'IDAHOT, que les principales victimes des actes homophobes et/ou transphobes ont subi une discrimination dans l'espace public : 50% des répondant.e.s ont subi des injures LGBTphobes dans la rue au cours des 12 derniers mois, 7% des menaces physiques et 5% des coups et blessures. En conséquence de quoi 39% des répondant.e.s LGBTI se sentent stressé.e.s et/ou inquiet.e.s dans leurs déplacements en ville.

Il est par ailleurs noté un rôle passif voire participatif des témoins dans l'agression, 86% des répondant.e.s déclarant que les témoins des agressions n'ont rien fait. Enfin, 1 répondant.e sur 5 se sent discriminé dans son travail du fait de son orientation sexuelle ou de son identité de genre au cours des 12 mois qui précèdent l'enquête.

A partir des résultats de l'enquête sur les LGBTphobies ressenties, les associations, les chercheurs et la Ville de Bordeaux ont élaboré le plan d'action ci-joint. Composé de 20 actions, il fera l'objet d'une évaluation quant à sa réalisation avant la fin 2019.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- adopter ce plan de prévention et de lutte contre les LGBTphobies et autoriser l'engagement des actions qui y figurent.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. le MAIRE

Monsieur FETOUH.

M. FETOUH

Je vais rapidement vous dire que ce plan fait suite aux agressions homophobes qui ont eu lieu à Bordeaux, et notamment la dernière en date qui était une triple agression, le 8 février, rue de Cursol, près d'ici.

L'Observatoire bordelais de l'égalité a mis en place une commission avec les associations, commission LGBT. La commission qui a élaboré, en lien avec des sociologues, Arnaud ALESSANDRIN, Johanna DAGORN, une enquête. 1 640 personnes ont répondu à l'enquête, ce qui est assez notable. C'est assez rare que l'on ait autant de réponses, donc cela veut dire que les questions de haine anti-LGBT sont des questions présentes, y compris dans notre ville.

Et juste quelques chiffres : 50 % des répondants ont subi des injures dans l'espace public au cours des 12 derniers mois, 7 % des menaces physiques et 5 % des coups et blessures. Donc, on est quand même face à un phénomène qui interpelle. Nous avons élaboré avec l'association un plan de 20 actions qui sont, pour certaines, en cours de finalisation, et qui permettent de sensibiliser notamment à la question de haine anti-LGBT dans l'espace public.

M. le MAIRE

Merci. On a raison de s'emparer de ce combat. Il ne s'agit pas simplement de dénoncer, il faut aussi sévir. Cela nous dépasse un peu, mais par l'audience que l'on donne à ces combats, je pense aussi que cela poussera à des autorités à faire preuve de fermeté s'agissant des sanctions appliquées.

Monsieur JAY.

M. JAY

Monsieur le Maire, chers collègues, bien sûr, nous voterons cette délibération. Nous sommes très choqués de ce qui se passe à Bordeaux. Cela confirme nos inquiétudes concernant les questions de sécurité. Selon nous, les questions de sécurité devraient être une priorité. Nous ne sommes pas d'accord sur toutes les mesures, mais face à la gravité de la situation, nous soutenons ces actions.

M. le MAIRE

Merci. Pas d'autres demandes d'intervention ? Unanimité sur ce programme. Félicitations.

Point suivant, Madame GIVERNAUD.

MME GIVERNAUD

Délégation de Monsieur Jean-Michel GAUTÉ. Délibération 170 : « Groupement de commandes permanent dédié aux diagnostics amiante. Convention constitutive de groupement. Autorisation. »



**PLAN DE PREVENTION
ET DE LUTTE CONTRE
LES LGBTPHOBIES**

CONSTAT A BORDEAUX

Suite aux nombreuses agressions homophobes survenues à Bordeaux ces derniers mois, l'Observatoire bordelais de l'égalité s'est doté en 2018 d'une commission LGBT composée des associations et d'universitaires impliqué-e-s. Cette commission a lancé début novembre une enquête en ligne, pilotée par les sociologues Arnaud Alessandrin et Johanna Dagorn, dont les résultats définitifs seront rendus publics pour la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie le 17 mai. Les premiers résultats font néanmoins apparaître des tendances lourdes qui commandent une action immédiate des pouvoirs publics, dont la ville de Bordeaux. **1640 personnes ont répondu à l'enquête** réalisée entre novembre 2018 et février 2019. Celle-ci met en évidence :

1. Une ambiance urbaine détériorée :

- **50% des répondant.e.s ont subi des injures** LGBTphobes dans l'espace public au cours des 12 derniers mois, **7% des menaces physiques** et **5% des coups et blessures**
- **86% des répondant.e.s déclarent que les témoins des agressions n'ont rien fait**
- **39% des répondant.e.s LGBTi se sentent stressé.e.s et/ou inquiet.e.s** dans leurs déplacements en ville

2. Des LGBTphobies dans les services publics et dans le travail :

- **Dans les transports publics** : 60% des répondant.e.s disent avoir été discriminé.e.s au cours des 12 derniers mois dans les trams et/ou bus (97 par des conducteurs ou conductrices et 54 par des agents de contrôle)
- **Dans les relations avec la police** : 26% des répondant.e.s s'y sont senti.e.s discriminé.e.s au cours des 12 derniers mois
- **Dans les services publics administratifs** : 18% des répondant.e.s s'y sont senti.e.s discriminé.e.s au cours des 12 derniers mois.
 - *à noter également des difficultés dans les services publics de santé, d'animation et de sport, scolaires et universitaires*
- **Dans le travail** : 20% des répondant.e.s s'y sont senti.e.s discriminé.e.s au cours des 12 derniers mois

20 ACTIONS CONTRE LES LGBTPHOBIES

Ce plan de prévention et de lutte contre les LGBTphobies a été élaboré en concertation avec les associations de lutte contre l'homophobie et la transphobie que nous remercions : AIDES GIRONDE, AMIS DE L'HOMOSOCIALITE, APGL AQUITAINE, ASSOCIATION DES SOURDS LGBT, COLLECTIF SIDA 33, CONTACT AQUITAINE, ENIPSE, FLAG ! FEDERATION LGBT, L'AUTRE CERCLE AQUITAINE, LE GIROFARD, LE REFUGE, LES ENFANTS D'ARC-EN-CIEL, MAISON DES FEMMES, SOS HOMOPHOBIE, TRANS 3.0, WAKE UP, MOBILISNOO.

➤ **OBJECTIF 1 : Prévenir les agressions LGBTphobes et mieux soutenir les victimes**

- Action 1 : créer un guide contre les agressions LGBTphobes comprenant des mesures de prévention à destination de l'ensemble des acteurs (commerces, associations...) en partenariat avec l'association FLAG !
- Action 2 : mettre en place un protocole d'action concerté en cas d'agression LGBTphobe
- Action 3 : financer les stages de self-défense et de confiance en soi proposés par les associations
- Action 4 : mettre en place un réseau d'accès aux droits pour les victimes de discriminations et de violences discriminatoires en lien avec la Police nationale, le Parquet, le Défenseur des Droits, la Maison de la Justice et du Droit, l'Ordre des Avocats, l'Ecole nationale de la magistrature

➤ **OBJECTIF 2 : Faire de l'espace public un lieu d'inclusion et de sensibilisation**

- Action 5 : créer un passage piéton aux couleurs arc-en-ciel, à l'instar de plusieurs villes européennes et françaises (Bruxelles, Barcelone, Vienne, Périgueux...). Ce passage piéton décoratif sera situé au croisement du cours du chapeau rouge et de la rue Louis.
- Action 6 : créer un espace de mémoire de la déportation et des victimes des LGBTphobies
- Action 7 : pérenniser l'illumination aux couleurs arc-en-ciel de la Porte de Bourgogne à l'occasion de la Journée Mondiale de Lutte contre l'Homophobie et de la Marche des fiertés LGBT. Evaluer la faisabilité pour le T-Dor
- Action 8 : mettre en place une campagne de sensibilisation sur les LGBTphobies dans l'espace public et favoriser une communication institutionnelle inclusive en prenant en compte la diversité des personnes et des typologies familiales

➤ **OBJECTIF 3 : Lutter contre les LGBTphobies dans le service public**

- Action 9 : poursuivre la formation des agents municipaux et en priorité de la police municipale, de l'état civil et des agents d'accueil, conformément aux engagements pris suite à la signature de l'Autre Cercle en mai 2018
- Action 10 : proposer à Kéolis une formation spécifique sur les LGBTphobies à destination des conducteurs-trices et des contrôleur.e.s
- Action 11 : inciter les Instituts de formation en santé dépendant du CHU de Bordeaux à inclure un module d'enseignement dédié aux discriminations

➤ **OBJECTIF 4 : Diffuser la lutte contre les LGBTphobies dans les politiques publiques**

- Action 12 : améliorer la prise en charge des jeunes LGBT en rupture sociale et/ou familiale par la mise à disposition de vacances sociales du CCAS au sein des associations recevant ce public et par la facilitation de l'accès au logement
- Action 13 : développer la lutte contre l'homophobie dans le sport en sensibilisant les animateurs sportifs avec le kit pédagogique du ministère des sports "Différents mais tous pareils dans le sport" et en relayant la campagne "Coup de sifflet contre l'homophobie dans le sport" dans les équipements sportifs
- Action 14 : développer l'achat de livres présentant une image positive des personnes LGBT+ par les bibliothèques

➤ **OBJECTIF 5 : Soutenir les associations qui luttent contre les LGBTphobies**

- Action 15 : engager un travail de mémoire sur l'histoire associative du mouvement LGBT à Bordeaux à partir des archives disponibles
- Action 16 : soutenir les initiatives associatives à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie par un budget dédié
- Action 17 : faciliter l'intervention des associations et notamment de l'Autre Cercle auprès des employés et des employeurs en les mettant en lien avec la Chambre de commerce et d'industrie et les syndicats et en sensibilisant ces derniers
- Action 18 : faciliter l'intervention des associations de lutte contre la transphobie à l'Université en les mettant en lien avec les instances universitaires concernées

➤ **OBJECTIF 6 : Lutter contre les LGBTphobies à l'international**

- Action 19 : adhérer au Rainbow Cities Network, réseau international de 27 villes dans 15 pays dont Amsterdam, Barcelone, Bergen, Berlin, Bruxelles, Brighton, Mexico, Vienne ou Paris, seule ville française actuellement adhérente, afin de développer un échange de pratiques et une collaboration internationale.
- Action 20 : promouvoir les droits LGBT et la lutte contre les discriminations dans les partenariats, échanges, jumelages et réseaux internationaux dont Bordeaux est membre (EUROCITIES, AFCCRE, CITES UNIES France...). Favoriser l'émergence d'un « arc-en-ciel atlantique » avec notre ville jumelle de Bilbao.